

# Bourseul

Bulletin municipal

Septembre 2020 • N° 117

Vive la récré !



## Philippe DAULY, Maire



**La dernière édition du bulletin municipal date de décembre 2019, il s'est passé beaucoup de choses depuis cette date qui expliquent cette période sans votre bulletin communal.**

Tout d'abord, il y a eu les élections municipales du 15 mars, où dans le contexte que vous connaissez, vous avez quand même été un peu plus de 50% à vous déplacer et à permettre à l'équipe qui m'entoure d'être élue. Cependant, la COVID passant par là, l'équipe nouvellement élue n'était pas en place et l'équipe sortante a dû faire un peu plus de deux mois supplémentaires. Je remercie les deux équipes pour leur implication dans cette période si particulière.

Pendant toute cette période, les projets ont été mis entre parenthèses, notre rôle principal étant la gestion de la crise, surtout au niveau de l'école, mais aussi de nous assurer que toutes les personnes dites fragiles bénéficient d'une aide et d'un bon entourage, qu'il soit familial, par des amis ou des voisins. Nous avons pu mesurer que la solidarité existait encore et qu'il n'y a pas besoin d'en faire des tonnes dans les journaux pour en parler. Je voulais également remercier madame Michèle JOUFFE de Saint-Méloir-des-Bois, dont les petits-enfants sont à l'école de Bourseul, et qui a fabriqué bénévolement des masques pour les enfants et le personnel de l'école.

Nos comportements ont dû être modifiés, lavage des mains, port du masque, ces règles ne plaisent pas à tous mais c'est la base d'une vie en société. Je comprends que certains ont envie de faire la fête et de s'éclater, si les jeunes sont moins exposés à la maladie, il ne faut pas oublier qu'ils peuvent la transmettre à leurs parents ou grands-parents, beaucoup plus exposés.

Par mesure de précaution, nous avons décidé de ne pas organiser le traditionnel repas du CCAS cette année, toutefois les personnes concernées se verront remettre une invitation pour un repas à prendre au bar des sports (sur place ou à emporter).

Mon vœu le plus cher, c'est qu'au cours du deuxième semestre de cette année, nous puissions tous reprendre une vie la plus normale possible.

**En attendant que les associations puissent reprendre leurs activités, que nous puissions reprendre une vie sociale normale, je vous invite à bien respecter les gestes barrières et vous souhaite une bonne rentrée.**

## Sommaire

Édito.....	2	Etat civil - Urbanisme .....	8
Informations municipales.....	3	Infos utiles .....	9
L'équipe municipale .....	4-5	Coordonnées des services.....	9
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux.....	6-7	Déchetteries.....	10
Vie de la commune .....	8	Jeu.....	11
		Calendrier 2ème semestre 2020.....	12

### MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

ALVES PEREIRA Ludivine  
BRUNET Yves  
DAULY Philippe  
LEROY Elise  
MORIN Anne-Claude  
RAMEZ Lydie  
VOISIN Sabrina

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

### RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

### DISTRIBUTION

570 exemplaires

Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17

mairie.bourseul@orange.fr



## Communiqués Mairie

### Recensement militaire

Le recensement militaire doit avoir lieu **dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire**. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire...

Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

**Les documents à fournir** sont une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile.

Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de le faire le plus tôt possible.

### Liste électorale

Si vous désirez vous inscrire et participer aux votes des prochaines élections, venez-vous faire connaître au secrétariat de la mairie, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet.

### Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée le **samedi 26 décembre 2020** et le **samedi 2 Janvier 2021**.

## COVID 19 - 6 mois dans les services municipaux

*Même si la commune semble avoir été épargnée par la Covid 19, le quotidien des agents communaux, des enseignants et des élus a été quelque peu mis à l'épreuve à partir du 16 mars.*

**A** l'accueil de la mairie, Nathalie a assuré le travail administratif mais les locaux avaient été fermés au public ; seul un contact téléphonique avait été maintenu.

Après deux semaines d'arrêt de leur activité, les agents des services techniques ont préféré reprendre le travail à l'extérieur.

Les ATSEM et les agents du service périscolaire ont continué d'accueillir les enfants des personnels soignants et prioritaires tant à la garderie et à la cantine qu'auprès des enseignants présents.

Nous les remercions tous chaleureusement pour leur implication.

Lorsque la date du 11 mai a été retenue pour le déconfinement, l'équipe enseignante, les membres du conseil d'école, les élus concernés (anciens et nouveaux), ont réfléchi ensemble à la manière d'appliquer les 62 pages des directives sanitaires ministérielles... Il a fallu vider les salles de classe de la moitié de leurs tables et matériels, enlever les jeux des cours de récréation, prévoir un circuit d'accès à l'école et au restaurant scolaire, etc.

A ce sujet, nous devons signaler l'implication de Marcel RAFFRAY qui, bien que ne faisant plus partie de la nouvelle équipe municipale mais toujours en fonction d'adjoint, a continué à s'investir dans la gestion quotidienne des affaires scolaires.

Les compétences et les connaissances d'Yves BRUNET, nouvel élu, quant à l'utilisation des virucides et l'application des gestes barrières imposés, ont fait que les agents ont rapidement intégré et maîtrisé cette nouvelle façon de travailler.

Tous présents, les enseignants ont accueilli les enfants de la grande section au CM2 tout en continuant l'enseignement à distance pour les élèves absents des salles de classe. Nous saluons là aussi le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans ce nouvel accompagnement pédagogique, ainsi que l'implication des parents à domicile.

Le week-end de l'Ascension a été chargé pour l'équipe municipale concernée et le directeur de l'école puisqu'une maman a rapidement alerté qu'elle avait été testée positive au virus.

Devant les difficultés rencontrées pour joindre les autorités compétentes malgré l'aide de Monsieur Hervé BERVILLE, député, M. le Maire, en accord avec le directeur de l'école, prit un arrêté de fermeture de l'école en attente des résultats des tests pratiqués sur les enfants scolarisés de cette jeune mère de famille.

Puis vinrent les 2 dernières semaines d'école : présence des élèves obligatoire, retour dans les salles de classe et les cours de récréation de tout le matériel qui avait été stocké auparavant ce qui, malgré l'allègement du protocole sanitaire, impliquait encore un travail de désinfection supplémentaire pour le personnel.

A ce jour, le protocole sanitaire qui concerne la rentrée de septembre a encore été allégé mais sous réserve de l'évolution sanitaire locale. Nous espérons tous que ce que nous avons vécu pendant près de 4 mois ne se reproduira pas.

A noter que pour les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école, le port du masque est obligatoire dès le parking (uniquement pour les parents).

# L'équipe municipale



## Isabelle ANDREO

*J'habite à St-Méen, j'ai 55 ans, je suis responsable de la cuisine centrale de Plancoët.*

*Je souhaite apporter mon aide en participant aux commissions de l'environnement ainsi que des affaires scolaires. Mes idées pour Bourseul seraient de développer des échanges intergénérationnels pour le bien-être de chacun car nous avons tous quelque chose à offrir.*



## Michel LEFEUVRE

*J'ai 65 ans, j'habite à la ville Hamonet et je suis retraité.*

*C'est mon second mandat de conseiller municipal.*

*Je désire faire appliquer le bien vivre à Bourseul au travers des différentes commissions, environnement, travaux, voiries, affaires scolaires, sociales et les associations communales.*



## Élise LEROY

*J'ai 39 ans, j'habite Bourseul aux Landes Marettes depuis 10 ans avec mon conjoint et mes 3 enfants, j'exerce la profession d'ingénieur qualité dans plusieurs centres de lutte contre le cancer.*

*Je souhaite m'investir au sein de différentes commissions (école, association, finances, embellissement) pour participer à maintenir et améliorer la qualité de vie de chacun à Bourseul.*



## Ludivine ALVES PEREIRA

*J'ai 45 ans, j'habite le centre bourg, je suis secrétaire de mairie.*

*Je m'investis dans les commissions finances, voirie, infos communales, affaires sociales, afin d'avoir un large éventail, pour pouvoir offrir aux citoyens de la commune de Bourseul réponses aux demandes qui pourraient m'être posées.*



## Yann JOUAN

*J'ai 31 ans et j'habite à la basse lande. Je suis chef de chantier à la CCE.*

*J'ai choisi les commissions travaux et environnement afin d'apporter et d'élargir mes connaissances dans ces domaines.*



## Lydie RAMEZ

*J'ai bientôt 45 ans, j'habite dans le bourg du village. J'exerce la profession de Professeur des écoles. A la rentrée scolaire 2020-2021, je serai coordinatrice du dispositif Ulis école (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à Plancoët.*

*Je participe à la commission « Information et communication ». Je m'intéresse à l'environnement. Je souhaiterais par ailleurs pouvoir agir en faveur des personnes en situation de handicap.*



## Yves BRUNET Adjoint

*J'ai 59 ans, j'habite le village de Launay depuis 17 ans et apprécie le cadre de vie de Bourseul.*

*Je suis formateur dans les domaines de la Qualité (sécurité des aliments), de la sécurité des biens et des personnes et de l'Environnement (développement durable).*

*C'est avec plaisir que j'ai reçu le mandat d'adjoint en charges des affaires communautaires, Information, Sécurité et formation que je souhaite développer de la façon suivante :*

### Affaires communautaires :

*Au sein de Dinan Agglomération, je travaillerai sur des dossiers permettant d'exploiter les ressources de façon durable et responsable en participant aux travaux sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, sur le dossier eaux et assainissements et sur le plan climat air énergie territorial.*

### Informations :

- la mise à jour du site internet de Bourseul en communiquant sur les informations clés et pratiques pour notre commune.
- la participation active au déploiement de la fibre optique sur Bourseul.

### Sécurité Formation :

- Accompagner les actions ayant trait à la gestion des emplois et des compétences.
- Mettre à jour le Document d'Information Communal sur la gestion des Risques Majeurs.



## Madeleine ABBÉ

### Adjointe

*J'ai 65 ans, je suis retraitée de l'agriculture et Bourseulaise depuis 1977. J'habite 1, l'Orée des bois.*

*C'est mon 4<sup>ème</sup> mandat de conseillère municipale et le second en tant qu'adjointe.*

*Mon rôle depuis 2014 est de veiller à l'entretien de nos 69 kms de routes. Notre voirie communale se compose*

*de 3,5 kms en agglomération, 40 kms hors agglomération et 25,500 kms de chemins d'exploitation.*

*Ma deuxième mission est l'environnement, cadre de vie et fleurissement dans laquelle je m'investis en collaboration avec nos 3 agents de l'équipe technique.*



## Franck JOSSET

*Agriculteur, père de deux enfants, j'ai 53 ans et j'habite au lieu-dit du Pont-Loyer. C'est mon second mandat de conseiller.*

*J'ai pris part et je m'investis au sein des commissions des finances, de la voirie, des travaux ainsi que des associations communales. Je souhaiterai que, sur ce mandat, nous permettions aux associations d'animer la vie communale par différents événements, notamment intergénérationnel. L'amélioration de certains axes et chemins routiers sera également une de mes priorités.*



## Michel OLÉRON

*J'ai 53 ans, trois enfants, je suis agriculteur.*

*C'est mon 5<sup>ème</sup> mandat, je fais partie de la commission voirie et commission finances.*

*L'intérêt d'être conseiller permet de mieux connaître sa commune et aussi de côtoyer des personnes d'horizon divers.*



## Hervé JOSSELIN

### Adjoint

*J'ai 57 ans j'ai 2 enfants, j'exerce la profession de conseiller agricole.*

*C'est mon 3<sup>ème</sup> mandat d'adjoint,*

*Je suis responsable de la commission travaux et de la commission sports et associations.*



## Sabrina VOISIN

*J'ai 39 ans, je suis comptable, je demeure au village de la Basse Lande depuis 2009.*

*Je m'investis dans les commissions finances, information et vie scolaire, associative et sociale.*

*De par mon expérience associative, j'aimerais contribuer aux rassemblements et à l'entraide car nous avons tous à apprendre de chacun.*



## Anne-Claude MORIN

### Adjointe

*J'ai 67 ans et réside à la Ville Hamonet depuis 15 ans. J'ai toujours travaillé dans le secteur médico-social et j'ai terminé ma vie professionnelle en tant que directrice d'EHPAD et de CCAS.*

*C'est mon 2<sup>ème</sup> mandat de conseillère municipale et d'adjointe, je suis en charge des affaires scolaires et de l'information / communication.*

*Au niveau scolaire, il nous faudra projeter l'augmentation attendue des effectifs d'élèves, preuve de l'attractivité et de la qualité de notre école tant au niveau de l'enseignement que des infrastructures et services proposés.*

*J'aimerais que nous avancions sur la place et la participation des citoyens dans la vie communale (éventuellement par le biais de commissions où élus et non élus travailleraient ensemble). Nous devons également réfléchir avec Yves Brunet sur l'amélioration de la communication sur le territoire communal.*



## Jean-Baptiste CORDON

*J'ai 39 ans, je suis agriculteur, c'est mon 2<sup>ème</sup> mandat.*

*Je fais partie des commissions travaux et voiries, je suis suppléant au syndicat du Frémur.*



## Philippe DAULY

### Maire

*J'ai 57 ans, j'habite rue des Lilas dans le bourg.*

*J'ai été premier adjoint de 2001 à 2006 et je suis maire depuis janvier 2007.*

*J'aime aider les gens à solutionner leurs problèmes, mais pour cela il faut qu'il y ait une volonté de le faire et pas partir du principe que c'est l'autre qui a tort. J'aimerais également une meilleure participation des habitants au tissu associatif de la commune.*



## Séances du conseil municipal

### Les achats

#### BALISES CHEMIN PIÉTONNIER

Le conseil municipal a opté pour la société 4S Signalisation pour l'achat de 50 balises marron type J11 avec bandes et ancrages pour un coût de 1700,00€ HT, ces balises ont été utilisées pour le chemin piétonnier de la Ville Hamonet. Les panneaux de rue pour le lotissement de la Louvelais sont également commandés auprès de la même société pour un montant de 219,84€ HT.

Le conseil municipal a également validé l'achat de matériel de cuisine pour le restaurant scolaire et pour la salle des fêtes auprès de la société LABEL TABLE pour un montant de 417,08€ HT.

#### LOGICEL DE PAIEMENT EN LIGNE

Pour répondre à la demande de la trésorerie de pouvoir effectuer les paiements en ligne (pour la cantine et la garderie) par le système PAYFIP, la mairie doit demander une adaptation du logiciel à la société ABELIUM. Le coût est de 295,00€ HT.

#### CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

Le certificat électronique pour les flux est actuellement au nom de Monsieur le Maire. Afin de ne pas interrompre cette gestion pendant la période électorale, la préfecture demande aux mairies de doter les secrétaires générales de Mairie de ce certificat. Le conseil municipal valide cet achat.

#### MATÉRIEL ESPACES VERTS

Pour aménager les espaces verts, la mairie a procédé à l'achat auprès de la société BHS de volige plane greenstyle acier galva-

nisé pour un montant de 749,10€ HT. La commune a acquis un sécateur semi pro automatique au prix de 429,00€ HT. Pour cette acquisition, c'est la société MPS qui a été retenue.

#### JEUX POUR L'ÉCOLE

Une structure de jeux pour l'école était demandée en remplacement d'une qui était défectueuse et donc plus aux normes de sécurité. Après avoir étudié plusieurs solutions le conseil municipal a opté pour la proposition de la société ALTRAD MEFRAN pour l'achat d'une structure filet dite « canadienne ». Le coût, pose comprise, s'élève à 13 200,00€ HT. Cependant, l'entreprise propose une remise de 3369,00€ si la collectivité se charge du terrassement du terrain. Le conseil municipal opte pour cette solution, la facture sera donc de 9331,00€ HT.

#### AMÉNAGEMENTS COVID

En raison du COVID, il a été nécessaire de faire des aménagements pour le personnel de l'école. La commune a donc pris en location un local à usage de vestiaire pour un coût mensuel de 167,00€ HT (plus 385,00€ HT de frais de mise en place). Nous avons acquis des vestiaires individuels au prix total de 1472,00€ HT, des vêtements de travail supplémentaires pour un montant de 1466,01€ HT. D'autres achats ont dû être effectués comme des produits spécifiques pour le nettoyage et la désinfection des locaux, il a fallu remplacer les essuies mains lavables par des jetables, acheter un thermomètre frontal, du gel hydro alcoolique ou encore des masques.

## Comptes de gestion et administratifs

#### LOTISSEMENT DE LA LOUVELAIS

##### Exploitation

Dépenses :	4 319.91 €
Recettes :	82 774.25 €
Déficit reporté :	262 278.99 €

**Déficit de clôture : 183 824.65 €**

Ce déficit sera reporté au budget exploitation de l'année 2020.

##### Investissement

Dépenses :	30 000.00 €
Recettes :	0.00 €
Excédent reporté :	165 663.64 €

**Excédent de clôture : 135 663.64 €**

Cet excédent sera reporté au budget investissement de l'année 2020.

#### BUDGET DE LA COMMUNE

##### Fonctionnement

Dépenses :	792 585.21 €
Recettes :	1 016 741.75 €
Excédent antérieur reporté :	71 737.19 €

**Excédent de clôture : 295 893.73 €**

Cet excédent sera réparti pour 65 893,73€ au budget fonctionnement 2020 et pour le solde, soit 230 000,00€, au budget investissement 2020.

##### Investissement

Dépenses :	825 747.37 €
Recettes :	424 523.35 €
Excédent antérieur reporté :	381 314.69 €

**Déficit de clôture : 19 909.33 €**

Ce déficit sera reporté au budget investissement 2020.

## La Municipalité

### ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

C'est le 25 Mai que le conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

M. DAULY Philippe, seul candidat au poste de Maire, a été élu au premier tour de scrutin avec 15 voix et proclamé Maire.

La liste de 4 adjoints proposée par Monsieur le Maire et composée de M. JOSSELIN Hervé, Mme ABBE Madeleine, M. BRUNET Yves et Mme MORIN Anne-Claude a été élue au premier tour de scrutin avec 15 voix.

### INDEMNITÉS DES ÉLUS

Les indemnités des élus ont été adoptées comme suit :

Monsieur le Maire percevra une indemnité brute de 1866.91 €, trois adjoints auront une indemnité brute de 680.64 € et le quatrième (qui perçoit une autre indemnité) aura 571.74 € brut pour avoir le même montant en cumulé.

## Participation au transport scolaire

Pour l'année scolaire 2019/2020, le coût du transport pour les personnes qui utilisent la navette pour venir à l'école primaire de Bourseul est de 115.00 € par enfant. Comme par le passé, ce coût est intégralement refacturé à la commune de Plorec-sur-Arguenon pour les enfants qui y résident. Pour les autres, la commune refacture 25 % de ce montant aux familles concernées. A noter que pour l'année scolaire 2020/2021, le coût par enfant sera de 120.00 €.

## Participation au fonctionnement de l'école

La municipalité a décidé de reconduire les tarifs de l'année dernière pour la participation au fonctionnement de l'école.

Le coût est donc de 558.06 € par enfant des communes de Saint-Méloir-des-Bois et Plorec-sur-Arguenon, soit un total de 23829.16 €.

## BUDGET 2020

### LOTISSEMENT DE LA LOUVELAIS

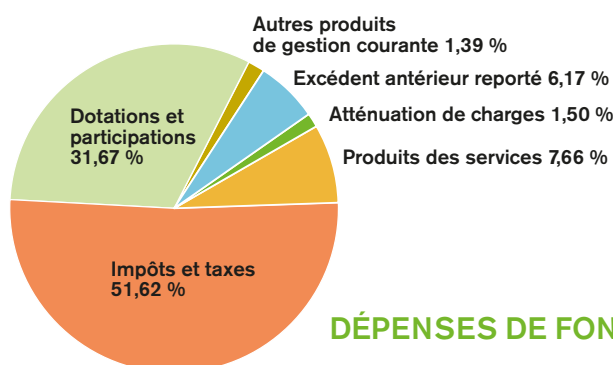
Le budget a été approuvé à hauteur de 292 761.01 € en fonctionnement et 240 000.00 € en investissement.

### BUDGET DE LA COMMUNE

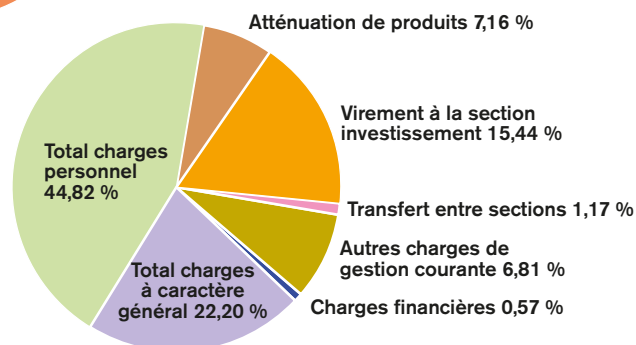
**En fonctionnement**, le budget qui a été adopté à l'unanimité sans changement des taux d'imposition, s'équilibre à 1 068 372.16 € répartis selon les diagrammes ci-contre.

**En investissement**, le budget a été adopté pour 786 332,41 €. Parmi les dépenses principales, on peut noter 241 913 € de reste à réaliser 2019, une enveloppe de 116 000 € pour la voirie, une autre de 100 000 € pour des aménagements au restaurant scolaire et un budget de 70 000 € pour des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'atelier communal. Le montant consacré au remboursement du capital des emprunts s'élève à 73 300 €.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## Composition de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Le conseil municipal est chargé de proposer une liste, respectant la parité, composée de 24 noms d'habitants de la commune. Les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) choisissent 12 noms (6 titulaires et 6 suppléants) sur cette liste pour composer cette commission. A noter que Monsieur le Maire est le président de cette commission sans être désigné par la DGFIP.

Les membres retenus sont :

### Titulaires :

Mme ABBE Madeleine, Mr BRUNET Yves, Mme MORIN Anne-Claude, Mr MERDRIGNAC Jean-Pierre, Mme LEPETIT Marie-Josèphe, Mr BRIEND Jean.

### Suppléants :

Mme BRIEND Sophie, Mr LEFEUVRE Michel, Mme MICHEL Fabienne, Mr TARDIF Jean-Claude, Mme BESNARD Sylvie, Mr JOSSELIN Hervé.



## Etat civil

### Naissances

- GECS Héloïse**  
née le 16/12/2019  
2, le Bas Village
- SCHREINER Judith**  
née le 11/01/2020  
3, la Ville Salmon
- ESNAULT Maëline**  
née le 18/01/2020  
1, impasse de la Ville Hamonet
- DIAKANOV Elene**  
née le 10/02/2020  
5, rue des Templiers
- PILARD Lyhana**  
née le 12/05/2020  
1, la Mainguais
- LEFEBVRE Kelann**  
né le 22/06/2020  
1 bis, impasse la Louvelais

### Décès

- LE GUEN Christian**  
13/12/2019  
domicilié 1, la Ville Salmon
- MALLARD Michel**  
31/12/2019  
domicilié 1, Bécavin
- TRANCHANT Henri**  
22/01/2020  
domicilié 17, rue Chateaubriand
- VITEL Marcel**  
23/03/2020  
domicilié 2, la Ville es Rieux
- BALAN Yannick**  
12/05/2020  
domicilié 2, la Basse Lande
- PENA Djao**  
28/06/2020  
domicilié 8, rue de l'Arguenon
- COUTANCEAU Jacques**  
17/07/2020  
domicilié 1, les Perrières

## Urbanisme

### ■ Déclarations préalables

Mr MALEVRE Gwenaël	1 le Bas St Méen	Pose d'une fenêtre
Mr SALMON Benjamin	1 rue des Camélias	Construction d'un carport et pose de fenêtres de toit
Mr JACQUES Adrien	2 St Méen	Pose d'une porte fenêtre
Commune de Bourseul	rue Chateaubriand	Vestiaire modulaire
Mr LEVEQUE Alan	St Rolland	Changement de menuiseries
Mr LECOLLINET Pierre-Yves	1 ter rue Chappedelaine	Modification de menuiseries existantes



### ■ Demandes de permis de construire et permis d'aménager

EARL JAN représentée par M JAN Nicolas	La Guiternais	Bâtiment agricole
GAEC de la Chapelle Bernier représenté par M BESNARD Christian	La Chapelle Bernier	Création local de stockage
ANDREANI Arthur	8, la ville Boblain	Réhabilitation d'une longère
AILLET Jocelyne	4, rue Maryvonne Dupureur	Maison d'habitation
COUPE Yoann	3, le bas st Méen	Construction d'un garage
BERNAERTS Michaël	8, rue Elsa Triolet	Maison d'habitation
CILLIERRE Virginie	3/5, Carbriand	Construction d'une annexe
EARL des Blés d'or représentée par M MACE David	La Croix	Construction d'une stabulation vaches laitières et d'une fosse de stockage
LETORT Elysabeth	8, rue de l'Arguenon	Extension d'habitation
SCHREINER Jean-Baptiste	La Motte aux Marais	Bâtiment agricole
DETEMMERMAN Patrick	1, le Pont Loyer	Extension d'habitation
FICHET Nicolas	6, rue Elsa Triolet	Maison d'habitation
GAEC des Chênes verts représenté par Mrs FENICE Ludovic et Mickael	Le Bois Adam	Bâtiment agricole
MICHEL Pierre	3 bis, rue Chappedelaine	Construction garage
BOUR Julien	12 rue de la Hunaudaye	Maison d'habitation
LEMENAGER Régis	La Lande Jacques	Maison d'habitation
PICOUT Cédric	14 rue Elsa triolet	Maison d'habitation
TALLEC William	4 bis rue de l'Arguenon	Maison d'habitation



# Infos utiles



## ■ Permanences du maire

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

## ■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h à 12h

*Fermé le samedi en juillet et août.*

## ■ Contacts bâtiments communaux

Mairie	Tél. 02 96 83 02 17 Fax 02 96 83 06 16 mairie.bourseul@orange.fr www.bourseul.fr
École	02 96 83 02 03 ecole.0220747t@ac-rennes.fr
Garderie	02 96 83 09 76
Cantine	02 96 83 04 81
Salle polyvalente	02 96 83 06 41

## ■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
N° d'appel d'urgence SMS	
Fax pour muets et/ou malentendants	114
Secours en mer	196
Alerte enlèvement	197
Allo Enfance Maltraitée	119
Violences conjugales	39 19
Solitud'écoute	08 00 47 47 88
Centre anti-poison Rennes	02 99 59 22 22
SOS Médecins	36 24
Allo Service Public	39 39
Des réseaux d'information par téléphone sont également à votre disposition :	
RésoGardes (0,35€/min)	32 37
SOS Gardes (0,45€/minute)	39 15

## Gendarmerie

### Horaires et coordonnées

#### *Plancoët*

Ouvert 7J/7 - En semaine, 8h-12h et 14h-19h  
Les dimanches et jours fériés, 9h-12h et 15h-18h

64, rue de l'Abbaye - Tél. 02 96 84 13 99

#### *Beaussais-sur-Mer*

Ouvert les mardis, jeudis et samedis, 14h-18h.  
Au-delà de 19h, appeler le 17.

5, rue Joliet - Tél. 02 96 27 20 17

**Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.**

## ■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, Monsieur PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la mairie de Plancoët. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au **02 96 84 39 70**.

## ■ La CPAM de Plancoët

**Les conseillers de la CPAM vous accueillent le mardi et le jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**

L'accueil est également ouvert **le lundi et le mercredi** uniquement **sur rendez-vous**.

Vous pouvez planifier votre venue au **36 46** ou via votre compte sur **ameli.fr**

## ■ Centre des finances publiques

**La trésorerie de Plancoët** est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.

**Le service des Impôts de Dinan** est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h.

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, le site **impots.gouv.fr** est à votre disposition.

**Vous pouvez également joindre le Centre des Impôts Service**  
au **0 810 467 687** ou **0810 IMPOTS**  
du lundi au vendredi de 8h à 22h  
et le samedi de 9h à 19h.



## ■ Les déchetteries

**Rappel :** Vous avez la possibilité de déposer vos déchets dans les deux déchetteries (Plancoët et La Landec). Cependant pour y avoir accès, **vous devez être en possession d'un badge qui donne droit à 26 passages à l'année**. Si vous ne l'avez toujours pas, vous devez remplir un formulaire, que vous trouverez aux adresses ci-dessous, et y joindre votre justificatif de domicile :

- à la mairie
- au siège de Dinan Agglomération au 8 boulevard Simone Veil à Dinan ou sur son site internet : [www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers](http://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers)
- à la maison Intercommunale de Plancoët - 33, rue de la Madeleine

Vous déposerez ensuite votre demande aux mêmes adresses ou par mail à l'adresse suivante :  
[dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

### Article 2.2.2 - L'accès des véhicules

L'entrée est limitée aux véhicules légers de tourisme attelés d'une remorque ou non, ainsi qu'aux fourgonnettes dont le PTAC ne dépasse pas 3.5 tonnes.

Les véhicules à bennes basculantes et les camions plateaux ou assimilés ne dépassant pas 3.5T de PTAC (fourgon avec hayon...) sont tolérés, mais le dépôt par «bennage» direct est interdit sauf pour les plateformes végétaux et plateformes gravats (dépôt au sol).

Les véhicules interdits sont notamment les véhicules de PTAC supérieur à 3.5 t.

Les tracteurs (avec remorque) pourront être exceptionnellement autorisés à accéder aux plateformes «végétaux» sous conditions : obtention de l'accord préalable de la collectivité ; le jour, la plage horaire de dépôt, la nature du dépôt et le volume seront définis en concertation avec la collectivité.

L'agent de déchèterie peut refuser l'accès à un usager se présentant avec un des véhicules susmentionnés.

## Horaires des déchetteries - Fermeture les dimanches et jours fériés toute l'année

### Déchetterie de Plancoët

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët  
Tél. 02 96 80 29 72 - Courriel : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

#### Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	

### Déchetterie de La Landec

Zone artisanale de Beauvent - 22980 La Landec  
Tél. 02 96 82 13 71 - Courriel : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

#### Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h		14h à 18h	14h à 18h	

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h		14h à 17h	14h à 17h	

# MOTS CACHÉS

Jeu créé par <http://nounoubriocabrac.centerblog.net/>

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 7 lettres : assemblées, vous découvrirez le nom de l'oiseau, symbole de la paix.

S E R P E N T A I R E I V R E P E E E  
 I T T E R E N N O D R A H C H L C T R  
 R O N N M I L A N I N O X E R Y T I T  
 L U G E A I R H B G A G N A G E U N S  
 I R T L V R Z I A S O O H N N O A A O  
 R N E O A E S B T I P N E N I C V E R  
 E E U P T I L O P E G O O P I A C C I  
 I A Q E T M G U P P B R R L C P A O N  
 R U O C I A R L O U E G E O E O P R O  
 T R R B L D E L E G R P U T P K U N C  
 I U R E A A B M R I N C O D T H C E U  
 U B E I C L E E V A A E H A R E I I A  
 H U P P E O B E C L C A B E Z O N L F  
 G Y G I S U U U M A H A L I V A M L E  
 D A M R C E O C Z M E S A N G E A E E  
 N N R O E T N C O A L C Y O N M C C T  
 A I R L U T T T A U R L A L A P I H T  
 L V S L E E I O I N O D O N P I C A E  
 E E O E U Q T M I N A B T R A H E S V  
 O R R C Q E U T G R E R A N I R E S U  
 G O T O E E I I E C O L I B R I D E A  
 R L A N G T S D N S E L L E C R A S F  
 U L B D U S T U E L L E R E T R U O T  
 E E L O O U A E B R O C A R D I N A L  
 A R A R R E L L E D N O R I H E R O N

AIGLE  
 AIGRETTE  
 ALAPI  
 ALBATROS  
 ALCYON  
 ALOUETTE  
 ARA  
 ARLEQUIN  
 AVOCETTE  
 ATILA  
 BALBUZARD  
 BERGERONNETTE  
 BERNACHE  
 BUCORVE  
 BUSE  
 CABEZON  
 CANARD  
 CANARI  
 CAPUCIN  
 CARDINAL  
 CHARDONNET  
 CHEVECHE  
 COLIBRI  
 CONDOR  
 CONIROSTRE  
 CORBEAU  
 CORNEILLE  
 COUCAL  
 COUCOU

... Sylvie

CYGNE  
 DAMIER  
 DROME  
 ECHASSE  
 EIDER  
 EMEU  
 ENGOULEVENT  
 EPERVIER  
 ETOURNEAU  
 FAUCON  
 FAUVETTE  
 FLAMANTROSE  
 GANGA

GEAI  
 GOELAND  
 GONOLEK  
 GREBE  
 GRIVE  
 GRUE  
 GYGIS  
 HARLE  
 HERON  
 HIBOU  
 HIRONDELLE  
 HUITRIER  
 HUPPE

IBIS  
 LORIOT  
 MAHALI  
 MESANGE  
 MILAN  
 MOUETTE  
 NINOXE  
 NIVEROLLE  
 OCEANITE  
 OIE  
 PAON  
 PELICAN  
 PENELOPE

PEPOAZA  
 PERROQUET  
 PHENOPELE  
 PIC  
 PIE  
 PIOUS  
 PIROLLE  
 PRIRIT  
 PTILOPE  
 RALE  
 REMIZ  
 ROSSIGNOL  
 ROUGEQUEUE

SARCELLE  
 SAVACOU  
 SENTINELLE  
 SERIN  
 SERPENTAIRE  
 SIRLI  
 SPOROPHILE  
 SYLPHE  
 TITYRE  
 TOUCAN  
 TOURTERELLE  
 URUBU

Réponse : COLOMBE

# CALENDRIER 2020 COMPLET - SECOND SEMESTRE

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
MER 1	Thierry	SAM 1	Alphonse	MAR 1	Gilks	JEU 1	Thérèse de l'E.-J.	DIM 1	LA TOUSSAINT Cassandre	MAR 1	Florence
JEU 2	Martinien	DIM 2	Julien Eymard	MER 2	Ingrid	VEN 2	Léger	LUN 2	Défunts	MER 2	Viviane
VEN 3	Thomas	LUN 3	Lydie	JEU 3	Grégoire	SAM 3	Gérard	MAR 3	Hubert	JEU 3	François-Xavier
SAM 4	Florent	MAR 4	Jean-M. Vianney	VEN 4	Rosalie	DIM 4	FETE DES GRANDS-PERES François d'Assise	MER 4	Charles	VEN 4	Barbara
DIM 5	Antoine	MER 5	Abel	SAM 5	Raïssa	LUN 5	Fleur	JEU 5	Sylvie	SAM 5	Gérald
LUN 6	Mariette	JEU 6	Transfiguration	DIM 6	Bertrand	MAR 6	Bruno	VEN 6	Léonard	DIM 6	Nicolas
MAR 7	Raoul	VEN 7	Gaëtan	LUN 7	Reine	MER 7	Serge	SAM 7	Carine	LUN 7	Ambrôise
MER 8	Thibault	SAM 8	Dominique	MAR 8	Nativité N.-D.	JEU 8	Pelagie	DIM 8	Geoffroy	MAR 8	Inn. Conception
JEU 9	Amandine	DIM 9	Amour	MER 9	Alain	VEN 9	Denis	LUN 9	Théodore	MER 9	Pierre Fourier
VEN 10	Ulrich	LUN 10	Laurent	JEU 10	Imès	SAM 10	Ghislain	MAR 10	Léon	JEU 10	Romarc
SAM 11	Benoît	MAR 11	Claire	VEN 11	Adelphé	DIM 11	Firmin	MER 11	ARMISTICE 1918 Martin	VEN 11	Daniel
DIM 12	Olivier	MER 12	Clarisse	SAM 12	Apollinaire	LUN 12	Wilfried	JEU 12	Christian	SAM 12	J.-F. Chantal
LUN 13	Henri	JEU 13	Hippolyte	DIM 13	Alimé	MAR 13	Géraud	VEN 13	Brce	DIM 13	Lucie
MAR 14	FETE NATIONALE Camille	VEN 14	Évard	LUN 14	La Sainte Croix	MER 14	Juste	SAM 14	Sidoine	LUN 14	Odlie
MER 15	Donald	SAM 15	ASSOMPTION Marie	MAR 15	Roland	JEU 15	Thérèse d'Avila	DIM 15	Albert	MAR 15	Ninon
JEU 16	N.-D. Mt.-Carmel	DIM 16	Armel	MER 16	Édith	VEN 16	Edwige	LUN 16	Marguerite	MER 16	Alice
VEN 17	Charlotte	LUN 17	Hyacinthe	JEU 17	Renaud	SAM 17	Baudouin	MAR 17	Élisabeth	JEU 17	Judicéel
SAM 18	Frédéric	MAR 18	Hélène	VEN 18	Nadège	DIM 18	Luc	MER 18	Audé	VEN 18	Gatien
DIM 19	Arsène	MER 19	Jean-Eudes	SAM 19	Émilie	LUN 19	René	JEU 19	Tanguy	SAM 19	Urbain
LUN 20	Marina	JEU 20	Bernard	DIM 20	Davy	MAR 20	Adeline	VEN 20	Edmond	DIM 20	Théophile
MAR 21	Victor	VEN 21	Christophe	LUN 21	Matthieu	MER 21	Céline	SAM 21	Prés. de Marie	LUN 21	HIVER Pierre
MER 22	Marie-Madeleine	SAM 22	Fabrice	MAR 22	AUTOMNE Maurice	JEU 22	Élodie	DIM 22	Cécile	MAR 22	Françoise Xavière
JEU 23	Brigitte	DIM 23	Rosé de Lima	MER 23	Constant	VEN 23	Jean de Capistran	LUN 23	Clément	MER 23	Armand
VEN 24	Christine	LUN 24	Barthélémy	JEU 24	Thècle	SAM 24	Florentin	MAR 24	Flora	JEU 24	Adèle
SAM 25	Jacques	MAR 25	Louis	VEN 25	Hermann	DIM 25	Heure d'hiver -1H Crébin	MER 25	SAINTE CATHERINE Catherine	VEN 25	NOEL Emmanuel
DIM 26	Anne, Joachim	MER 26	Natacha	SAM 26	Côme, Damien	LUN 26	Dimitri	JEU 26	Dolphine	SAM 26	Étienne
LUN 27	Nathalie	JEU 27	Monique	DIM 27	Vincent de Paul	MAR 27	Émeline	VEN 27	Séverin	DIM 27	Jean
MAR 28	Samson	VEN 28	Augustin	LUN 28	Vencostas	MER 28	Simon, Jude	SAM 28	Jacques de la M.	LUN 28	Innocents
MER 29	Marthe	SAM 29	Sabine	MAR 29	Michel	JEU 29	Narcisse	DIM 29	Saturnin	MAR 29	David
JEU 30	Juliette	DIM 30	Fiacre	MER 30	Jérôme	VEN 30	Bienvenue	LUN 30	André	MER 30	Roger
VEN 31	Ignace De Loyola	LUN 31	Aristide			SAM 31	HALLOWEEN Quentin			JEU 31	Sylvestre

●	Nouvelle lune	●	HIVER
○	Premier quartier	●	Lundi 21 décembre
○	Pleine lune	○	PRINTEMPS
○	Dernier quartier	○	Vendredi 20 mars
☺	Heure d'été	☺	ÉTÉ
☺	+ 1 heure le 29 mars	☺	Samedi 20 juin
☺	Heure d'hiver	☺	AUTOMNE
☺	- 1 heure le 25 octobre	☺	Mardi 22 septembre
📅	Soldes d'hiver	📅	JOURS FÉRIÉS
📅	8 janvier au 4 février	📅	FÊTES POPULAIRES
📅	Soldes d'été	📅	SAMEDI
📅	24 juin au 21 juillet	📅	DIMANCHE